

# La lettre

des élu-e-s communistes et apparenté.e du groupe

## Nouveau Monde



Yolande Guinle, Marie Piqué, Mylène Vensentini,  
Patrick Cases, Nicolas Cossange, Jean-Luc Gibelin, Serge Regourd

N° 22

Juin 2018

L'EDITO

### Une Assemblée plénière très politique !

**N**ous avons à l'ordre du jour une séquence budgétaire relative aux éléments du compte administratif 2017, un module comportant plusieurs dossiers sur Région à Energie Positive, l'examen des rapports actions publiques en faveur notamment du logement social, un module autour des politiques régionales de développement économique, l'examen des rapports sur le réseau régional ferrés des ports, le tableau des emplois qui marque une progression de l'emploi public statutaire en Occitanie, le tourisme.

Nous soutenons bien évidemment le choix de notre Région à ne pas contractualiser en l'état avec le dispositif imposé par le gouvernement et qui vise à limiter la hausse annuelle de nos dépenses de fonctionnement de manière arbitraire, sans concertation, le tout assorti de pénalités, décuplées en cas de refus de signer. Nicolas Cossange s'est exprimé très clairement sur ce sujet.

Engagée aux côtés des territoires, la Région a

déjà signé 39 contrats de ville 2015-2020. Elle sera à l'avenir aux côtés de l'Anru, des collectivités, de l'État et des bailleurs sociaux pour financer les conventions de renouvellement urbain. Les premières devraient être signées dès 2018, les suivantes le seront en 2019 ou 2020. Cet engagement de la Région s'inscrit dans sa politique de contractualisation 2018-2021 et la politique des bourgs-centres, qui vise à booster le développement des territoires ruraux. Mais plus spécifiquement, le logement social, directement menacé par la loi ELAN, bénéficie ici en Occitanie, d'un soutien dont nous nous félicitons. Marie Piqué, NOTRE Vice-Présidente en charge de ses questions a rappelé ce jour d'Assemblée Plénière et en marge de la séance à la secrétaire d'État Sophie Cluzel (présente pour le congrès de France Handicap) le recul sans précédent du droit des personnes handicapées à accéder à un logement à 10% que cette loi porte.



MARIE PIQUE

Vice-Présidente aux Solidarités  
et au Logement

Accueil de la secrétaire d'État chargée  
des personnes handicapées



"La loi ELAN fait reculer l'accessibilité  
au logement pour les personnes les  
plus fragiles "

Politique du logement

## Suite de l'édito

Concernant les enjeux environnementaux et le déploiement des politiques de gestion de nos ressources, Patrick Cases a tenu à réaffirmer que l'eau, bien universel doit être maintenu éloigné des logiques de marché, renouvelant ainsi notre demande de sanctuarisation des barrages hydro-électriques des Pyrénées.

La Région soutient globalement la croissance des entreprises : les élu-e-s ont aussi approuvé une contribution de 12 M€ à un fonds de co-investissement dans les PME régionales de 60 M€ monté par l'investisseur régional Irdi Soridex Gestion. Yolande Guinle, Présidente de la Commission Economie de proximité, tout en saluant la mise en œuvre des dispositifs financiers et schémas régionaux pour l'investissement économique, a posé clairement les principes de solidarité et de réalisme des projets accompagnés.

L'investissement de notre Région c'est aussi le soutien au développement du fret ferroviaire que porte Jean –Luc Gibelin, et la politique d'exploitation du réseau ferré portuaire régional, gage de réussite pour notre économie. Mylène Vesentini, Vice-Présidente de la Commission Méditerranée s'est exprimée également sur ce dossier.

Investir dans le 2ème pilier économique que représente le tourisme et placer notre Région dans le top 10 européen des destinations d'ici 2021, c'est l'objectif qui sous-tend la décision à créer un fonds d'intervention touristique avec la Banque Européenne d'Investissement. (100M d'€, 60% BEI-35%Région), au bénéfice des projets sur le littoral, les zones de montagne, rurales et urbaines.

Quant à la politique de notre collectivité en matière d'emploi et de recrutement, elle reste positive, puisque nous avons procédé à 100 créations de poste d'agents, 51 créations en ré-internalisation et 140 intégrations d'agents dus au transfert de compétences, notamment transport. Combien de collectivités aujourd'hui peuvent afficher un tel effort ? Les élu-e-es France Insoumise ont rejeté les rapports concernant le tableau des emplois,

celui concernant le développement du fret ferroviaire,

Il y a eu aussi des vœux et questions orales politiques ; notre délégation d'élue-s communistes et apparenté-e-s et le groupe Nouveau Monde ont porté :

Un vœu de solidarité avec la situation des migrant-e-s et notamment celles et ceux de l'Aquarius,

Un vœu sur la nécessité d'un grand service public ferroviaire en France à l'instar de la convention TER que nous avons signée.

Une question sur le baccalauréat.

Un amendement sur l'audiovisuel public avec l'exigence des moyens nécessaires pour France 3 Occitanie et la volonté d'avoir un contrat avec le service public puisque nous avons déjà une convention avec la télévision régionale privée.

Nous avons fait évoluer et nous avons soutenu un vœu pour la réponse aux besoins de santé de la population en Occitanie avec notamment un nombre nécessaire de professionnels médicaux et paramédicaux pour répondre aux besoins, la promotion des centres de santé et des maisons de santé, la défense des hôpitaux locaux.

Nous avons voté le vœu contre le projet de Gazoduc proposé par les élu-e-s FI. Nos vœux n'ont remporté ni leur soutien, ni leur suffrage... .

Enfin, nous avons voté un vœu pour le développement du service public présenté par notre camarade Dominique Satgé.

Au total, cette assemblée plénière a été très politique sous différents aspects. Nous y avons porté notre contribution avec détermination.

## La région et France 3

Chaque année, l'Exécutif régional présente aux élus un rapport sur les politiques de communication, comprenant d'une part les actions menées au cours de l'exercice précédent (en l'occurrence 2017), et les projets en cours ou à venir pour l'année suivante (2018).

Il convient de souligner d'abord que cette modalité de présentation et de transparence est exceptionnelle dans les collectivités territoriales. Très peu de collectivités y procèdent tant la communication relève souvent de la « discrétion du cabinet ».

Le rapport 2018 vient d'être adopté par l'Assemblée plénière du 22 juin, après avoir été présenté et explicité par le directeur de cabinet, Laurent Blondiau aux membres de la commission culture et communication que je préside.

Au cours de la même assemblée plénière, a été adopté un amendement concernant plus spécifiquement les relations de la région avec la télévision publique régionale France 3 pour le futur. Cet amendement a été initié et conçu par notre groupe Nouveau Monde mais il a été co-signé par le groupe socialiste et recueilli en amont le soutien de la Présidente Carole Delga.

Son objet fait suite au projet de réforme de l'audiovisuel public et à l'annonce par la Ministre dans ce contexte, d'un projet de triplement des heures de programmes régionaux de France 3, et complémentairement, à un rapprochement entre les équipes de France 3 et celles de Radio-France.

Ces éléments constituent évidemment des données importantes à prendre en compte pour les négociations qui vont reprendre le 3 juillet prochain en vue de la conclusion d'un COM (contrat d'objectifs et de moyens) entre la région et France 3.

La région est déjà engagée dans le cadre de plusieurs COM avec la télévision privée Via Occitania (pour les sites de Montpellier, Toulouse, Nîmes et Perpignan) et il paraît donc

logique qu'un soutien comparable soit mis en œuvre avec France 3. L'amendement adopté en ce sens prévoit logiquement un effort substantiel de la chaîne publique pour la couverture des grands événements régionaux et la captation des grandes manifestations culturelles et sportives du territoire concerné. L'amendement prend soin de souligner qu'il ne s'agit en aucun cas de se substituer au financement public de l'Etat via la contribution à l'audiovisuel car il s'agit de missions de service public à l'échelle de la Nation toute entière. À cet égard, la Région contesterait toute baisse du budget de France Télévision. L'amendement prend également soin de souligner les enjeux liés à la garantie de l'emploi et de l'ensemble des personnels, de même que le respect de l'indépendance éditoriale de France 3.

Une mention particulière a dû être explicitée lors de la présentation de l'amendement concernant le souhait du rapprochement entre les composantes de Toulouse et de Montpellier afin de mieux faire région dès lors que l'Occitanie s'est substituée aux deux régions antérieures. Il ne s'agit évidemment pas de demander la fusion des deux rédactions ou des deux sites, ce qui de toutes façons n'entre pas dans la compétence de la région, mais seulement de souhaiter que les téléspectateurs de l'Aude ou du Gard puissent être informés de ce qui se passe dans le Lot ou le Gers. Et réciproquement.

L'amendement a été adopté avec une confortable majorité. Il appartient désormais aux responsables de France 3 de donner un réel contenu programmatique à ce beau projet.



SERGE REGOURD

Conseiller Régional  
Président de la Commission Culture



Amendement pour la défense du service public de l'Audiovisuel

✓ Adopté

Politique d'information et de communication

## Hôpitaux de proximité. Exigeons des moyens !

Droit dans ses bottes, le gouvernement poursuit sa politique de casse des services publics tout azimut, mais le mécontentement continu lui aussi de s'agrandir.

Il prend une forme citoyenne aujourd'hui avec ce collectif de défense de l'hôpital de Gramat. L'heure est à la casse des services publics, sur tous les fronts, et les quelques élus qui s'opposent à cette politique ne peuvent suffire à enrayer ce qui est en train de se passer. Mesurons tout l'intérêt et le poids que peuvent représenter les citoyens lorsqu'ils s'organisent. C'est l'union qui fait la force, et nous l'avons confirmé avec l'exemple de la gare de Gramat qui a démontré que l'action collective peut peser. Pour l'heure celle-ci n'est pas fermée.

Désormais, c'est au tour de notre hôpital, pourtant si utile et essentiel, d'être dans la ligne de mire des libéraux et des premiers de cordée. De révolutions en réforme, et face à des inégalités d'accès aux soins inquiétantes, la seule solution du gouvernement est de nous priver encore un peu plus de moyens, avec ici la fermeture de 20 lits !

Je tiens à rendre hommage au personnel de cet hôpital. Ces femmes et ces hommes sans qui cette structure ne serait certainement pas ce qu'elle est aujourd'hui. Malgré des conditions de travail souvent difficiles, des manques d'effectifs et de moyens insupportables, ils et elles, sont la cheville ouvrière de notre service public de santé de proximité. Avec la suppression de lits et de services, ce sont aussi leurs emplois qui sont en danger !

La politique des gouvernements qui se sont succédé au cours des dernières années mène au démantèlement des services publics, des transports et des structures de proximité. Cette politique conduit à l'enclavement des territoires ruraux et à l'inégalité entre les territoires de notre pays.

Le candidat Macron nous avait promis une « révolution », mais pour développer nos territoires ruraux, il annonce la fermeture de « petites lignes et gares ». Même rengaine pour l'éducation, en marche pour toujours plus de « concentré, recentré » ! Et maintenant pour lutter contre la désertification médicale, un phénomène national qui touche l'ensemble du pays, le gouvernement, via l'ARS, nous annonce la fermeture des hôpitaux de proximité.

Cette supercherie qui ne peut dissimuler l'intention de ce Président des riches, de travailler dans l'intérêt des « premiers de cordée », et tant pis si ça ne ruisselle pas !

En supprimant l'ISF, les riches auront de quoi profiter des bienfaits de la médecine privée. Pour nous, le reste, ceux « qui ne sont rien », « les fainéants », il faudra continuer à faire toujours plus avec toujours moins !

Ainsi l'ARS demande à l'hôpital Louis Conte « de présenter un projet de fusion » de l'EHPAD Louis Conte et de la MAPAD Charles de Gaulle, en suggérant même un scénario sans le service de médecine. Nous le constatons partout sur le territoire, ces « fusions » nous conduisent systématiquement à des fermetures de lits en série, et à l'augmentation des inégalités en matière d'accès aux soins.



Depuis le début de l'année, l'ARS a demandé aux collectivités locales d'exprimer leur avis sur le Plan Régional de Santé. Le conseil régional d'Occitanie a émis un avis « très réservé » sur ce projet, notamment en raison du fait que si les ambitions affichées sont toutes louables, il est inquiétant de voir qu'il n'y aura pas de moyens mobilisés pour les atteindre. Face à cette logique comptable et financière, la majorité des départements de notre région se sont aussi exprimés défavorablement, y compris le Lot dont je salue les élus pour cette décision.

Malheureusement, ces « consultations » en resteront à ce qu'elles sont réellement, des effets de communication du gouvernement, qui n'hésitent pas à forcer ses « réformes » au rouleau compresseur de toute façon !

Dans ces circonstances très inquiétantes, je tiens à réaffirmer mon soutien à ce collectif de défense qui a décidé de s'emparer de la question. J'appelle tous ceux qui aspirent à un système de santé solidaire, accessible à tous, à soutenir en masse cette démarche.

Exigeons des moyens pour notre santé !

Marie Piqué  
Vice-Présidente  
en charge des Solidarités,  
Services publics, de la vie  
associative et du logement

Tel quel !

**Communiqué de presse**

**Montpellier, Toulouse, le 12 juin 2018**

### **- Drame de l'Aquarius -**

**Carole Delga « La Région Occitanie prête à travailler à une solution politique »**

**« Le drame humanitaire se poursuit en Méditerranée et nous ne pouvons, individuellement et collectivement, continuer à détourner les yeux face à une situation qui, hier comme aujourd'hui, déshonore l'Europe toute entière.**

**Devant un tel drame, l'heure n'est pas au silence, et encore moins à la démagogie : il est à l'action car il s'agit, avant tout, de la vie d'hommes, de femmes et d'enfants.**

**L'Histoire démontre qu'aucun mur ne résiste à la volonté humaine. Il est urgent de travailler à une solution politique, conforme à nos valeurs humanistes et universelles.**

**J'ai pris contact ce jour avec la collectivité corse car, comme le Président Gilles Siméoni, j'estime qu'il est de notre responsabilité, en tant que dirigeant politique d'une région méditerranéenne, de briser ce silence. Car la Méditerranée ne peut être un cimetière et doit redevenir une terre d'échanges et de progrès, à la hauteur de l'histoire de ses civilisations.**

**Nous le faisons déjà en soutenant l'ONG SOS Méditerranée dont je veux une nouvelle fois saluer l'action exemplaire et courageuse. Je suis prête également à travailler, à partir de nos compétences, à l'élaboration d'une solution collective, juste et durable.**

**Par sa situation géographique, son identité, sa tradition d'accueil, de partage, et d'hospitalité, j'ai la conviction que la Région Occitanie doit être à la hauteur de ce véritable enjeu d'humanité. »**

## Intervention de Yolande Guinlé



### Dispositifs financiers et schémas régionaux



**Adoptés**

### **YOLANDE GUINLE**

Conseillère Régionale Communiste  
Présidente de la Commission Économie de  
proximité

### **Politique d'appui au développement économique**

Merci Madame la Présidente,  
Ce rapport concernant les instruments financiers de capital-investissements à l'échelon régional est scindé en 2 parties.

Dans la 1ère partie, il nous est demandé de constituer un fonds de co-investissement permettant d'augmenter la capacité globale d'IRDI-SORIDEC afin de soutenir prioritairement les entreprises désirant poursuivre leur développement économique en passant du seuil de la PME à l'ETI.

La Région étant membre du CA et dès lors qu'il s'agit pour partie d'argent public, il serait souhaitable que soit porté à la connaissance des conseillers régionaux un bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de ce fonds.

La 2ème partie traite du tourisme, secteur économique important de notre territoire. Il présente des enjeux mais aussi des contraintes spécifiques. Pour y répondre, il est proposé la création d'un fonds d'intervention dédié, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement. Il pourra être complété des dispositifs d'accompagnement régionaux de la nouvelle politique touristique. Le but est d'inciter les organismes bancaires à accompagner des projets portés prioritairement par le secteur public et para-public afin de réaliser les équipements et infrastructures touristiques indispensables afin de répondre à l'objectif de développement du tourisme 4 saisons. En effet, cela nécessite des adaptations et donc des investissements lourds et de longue durée pour lesquels il faudra néanmoins mettre des garde-fous garantissant la solidité et le réalisme des projets. L'effet levier généré permettra un accès facilité aux crédits bancaires, ce qui correspond aux besoins exprimés par les professionnels du secteur et les territoires concernés, que la Région, seule, ne peut couvrir par le seul biais de subventions dédiées.

Nous soutiendrons ces dispositifs qui vont dans le sens d'un appui au développement économique et donc de l'emploi, lié à un aménagement équilibré du territoire.  
Je vous remercie.

## Intervention de Patrick cases

Madame la Présidente, Chers collègues;

Mon intervention porte sur l'action 5 du rapport 7 de notre assemblée plénière. Nous tenons par celle-ci pointer nos inquiétudes sur l'avenir de nos barrages hydrauliques de notre Région.

L'énergie hydroélectrique de notre territoire suite à l'étude que nous avons diligentée dans le cadre de notre stratégie REPOS (Région énergie positive) représente 10% de la puissance installée en France et 37% de celle de l'Occitanie.

Si les concessions hydrauliques tombaient dans le giron du privé, la souplesse exceptionnelle de la ressource serait mise au service de la maximisation du profit sur le marché européen de l'énergie. La sécurité de l'approvisionnement s'en trouverait fortement compromise.

Dans l'état des lieux que nous avons fait et pour être plus précis lors de notre diagnostic l'énergie hydraulique hors STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompes) s'élève à 10,2 TWh (térawatt, unité de mesure servant à mesurer la quantité d'énergie correspondant à la consommation d'appareils de 1000 watts) L'ouverture au privé ouvrirait la porte à des choix plus au moins hasardeux pour nos territoires. L'attribution des concessions aux candidats ne se ferait pas selon des critères de cohérence de la production et des besoins en eau, c'est à dire par vallée mais en fonction du prétendu équilibre financier entre les concessionnaires privés qui sont à l'affût depuis quelques années. L'énergie hydraulique est de loin la moins coûteuse à produire. Dans ce futur contexte nombre d'interrogations restent en suspens. Nous ne savons pas comment les répartitions vont se faire entre les différents ayant droit à l'eau, entre les populations et les acteurs économiques tant industriel, agroalimentaire et agricole. Notre région est fortement impactée par le réchauffement climatique, des épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents et de plus en plus pénalisants pour notre agriculture, ce lâché à la marchandisation de nos barrages ouvrirait les vannes d'une grande incertitude sur l'avenir de nos territoires. D'ailleurs Madame la Présidente vous l'avez-vous-même évoqué dans le « midi libre » et je vous cite « De nombreux secteurs clés de notre activité économique dépendent de ces barrages, dont l'agriculture, le tourisme, le développement des territoires » Mon intervention en plénière est un simple coup de projecteur sur cette problématique en sachant que pour mon groupe l'eau est un bien universel et que l'ouverture au marché n'augure rien de bon pour les populations. Nous sommes pre-neurs d'une intervention collective. Merci



**PATRICK CASES**

Conseiller Régional Communiste  
Vice-Président de la Commission  
Prévention des risques



### Plan d'intervention régional pour l'eau

✓ Rapport adopté

**Excellence environnementale**

**Gestion durable de l'Eau**

## Intervention de Nicolas Cossange

**M**adame la Présidente, Chers collègues,

Les élu-e-s communistes et apparenté voteront le compte administratif, en cohérence avec notre vote sur le budget auquel il se réfère.

Il m'est impossible d'évoquer ce compte administratif sans le placer dans le contexte national dans lequel il nous est présenté. Je veux bien entendu parler de la contractualisation financière, véritable coup de massue budgétaire et profonde remise en question inacceptable de la libre administration des collectivités.

Loin de la modernité vantée par l'actuelle majorité parlementaire, c'est comme par le passé la réduction des déficits de l'Etat en contraignant toujours plus les collectivités territoriales. Certes l'Etat doit maîtriser son déficit mais j'aimerais modestement lui rappeler que les collectivités ne sont pas responsables par exemple de l'exil fiscal, qui grève les finances de l'Etat de 80 milliards d'euros. La restauration du verrou de Bercy n'est pas un gage de lutte pour récupérer cet argent. Les collectivités ne sont pas non plus responsables de la suppression de l'ISF, 3 milliards de moins dans les caisses de l'Etat.

En revanche la Région Occitanie, et vous l'avez rappelé dans votre propos introductif, a fait le choix des transports qui maillent l'ensemble du territoire, d'investir dans le logement social, de ne pas négliger les inégalités, en particulier avec la gratuité des livres et équipements professionnel.

A l'heure des baisses de dotations et de transferts de charge, bien visibles dans le CA 2017, les élu-e-s communistes et apparenté prendront toute leur part dans le combat pour maintenir une politique volontariste réductrice des inégalités. Nous prendrons notre part dans la lutte contre la contractualisation imposée par l'Etat.

A ce titre, j'aimerais aller à contre-courant des discours politiques dont nous sommes quotidiennement abreuvés, ceux qui consistent à faire croire qu'investir en faveur de la réduction des inégalités n'est qu'un cout. Je suis d'ailleurs toujours surpris de voir que dans cet hémicycle ce sont les élus du FN qui se font les défenseurs du pire des ultralibéralismes.

Pour finir, j'ai lu dans la presse avant de venir que certaines se lançaient dans des débats historiques sur jacobins et girondins au lieu de traiter du fond. N'étant pas un grand spécialiste de l'histoire de France de la fin du 18ème, je me contenterai de dire que la France du XXIème siècle, je ne poserai pas ma tête ni celles des habitant-e-s d'Occitanie sur le billot de l'Austérité.

Quand les mêmes pérorent sur le fait qu'y compris des régions de droite refusent la contractualisation, je leur dirais, en vers d'Aragon :

**« Quand les blés  
sont sous la  
grêle, fou qui fait  
le délicat, fou qui  
songe à ses que-  
relles, au cœur  
du commun  
combat ! »**

Nicolas Cossange  
Co-Président du  
groupe Nouveau  
Monde



**NICOLAS COSSANGE**

Conseiller Régional Communiste  
Co-Président du Groupe Nouveau Monde



**Soutien aux investissements en faveur  
des quartiers**



**Adopté**

**Politique de logement social**



## Point d'actualité de Mylène Vesentini

A quelques jours des grandes vacances, à quelques jours de l'arrivée de milliers de touristes sur les plages de la méditerranée, c'est une tout autre histoire qu'ont vécu 629 êtres humains dont 7 femmes enceintes, 123 mineurs et 11 bébés. Nous tenions tout d'abord à rendre un hommage solennel à l'équipage de l'Aquarius. Six jours en mer à prendre soin, des secourues, s'organiser dans des conditions plus que précaires pour que tout le monde survive. Pour celles et ceux qui ont osé mettre en doute le droit de cette ONG à secourir, je rappellerai que Le Conseil Constitutionnel a qualifié le droit d'asile d'exigence constitutionnelle. « C'est un élément constitutif de la Révolution Française et du siècle des lumières ». Alors nous partageons avec eux notre indignation, notre colère et notre dégoût face à des gouvernants qui sont restés silencieux pendant 24 heures. Notre si belle méditerranée est devenue un cimetière à ciel ouvert depuis le début de l'année 2018, 359 personnes ont péri en mer. Le prix payé par les peuples, du fait de la multiplication des conflits à laquelle on assiste dans la dernière période est si lourd, qu'il contraint à l'exil des milliers d'hommes et de femmes qui n'auraient jamais envisagé ni souhaité quitter leur pays. Les cadavres rejetés sur les côtes méditerranéennes sont bien la conséquence de ces conflits et de la guerre économique que les grandes puissances et les multinationales se mènent.

Et voilà de retour la rengaine de « submersion migratoire, appel d'air, grand remplacement.. ».

La réalité : environ 100 000 demandes d'asile par an et 30 % d'acceptées. Les demandeurs d'asiles ne représentent que l'équivalent d'un très faible pourcentage de la population française : 0,13% en 2016.



**MYLENE VESENTINI**

Conseillère Régionale Communiste  
Présidente de la Commission  
Méditerranée

Les migrants internationaux représentent 200 millions de personnes, soit 3 % de la population mondiale.

Les immigrés d'hier italiens espagnols portugais font-ils partie de « notre riche legs de souvenirs » ? Ou font-ils, au contraire, l'objet d'un refoulement collectif ? Le « vivre ensemble » dépend de tous, nouveaux venus comme anciens habitants et suppose une lutte contre les logiques d'exclusion pour la solidarité et l'égalité. La Région a voté 50 000 € à l'association S.O.S méditerranée, et là nous voyons bien au-delà des mots le lien entre le discours politique et ses conséquences.

Dans cet hémicycle et en dehors nous continuerons à peser sur des contenus politiques visant des partenariats justes et équitables, porteurs de paix tant au Proche et Moyen-Orient qu'en Afrique.

Je voudrais finir mon intervention par une citation de l'universitaire Ernest Renan lors de sa conférence donnée en Sorbonne en 1882 : « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. »

Hommage à l'équipage de  
l'Aquarius



Soutien à l'association  
S.O.S Méditerranée

## Intervention de Nicolas Cossange

Madame la Présidente,

Je voulais profiter de la présentation de ce rapport pour souligner le fait, qui nous a été reproché d'ailleurs par l'opposition ce matin que la région Occitanie est une région fière d'embaucher.

nous avons procédé à 100 créations de poste d'agents, 51 créations en ré-internalisation et 140 intégrations d'agents dus au transfert de compétences, notamment transport. Combien de collectivités aujourd'hui peuvent afficher un tel effort ?

Dans cette période où la sacrosainte réduction des dépenses publiques signifie pour certains qu'elle doit se faire uniquement sur la qualité du service public, aujourd'hui dans notre région nous pouvons avoir la fierté d'affirmer que pour un service public de qualité nous avons besoin d'agents, de fonctionnaires au statut et donc bien entendu nous voterons ce rapport



Nicolas Cossange et Jean-luc Gibelin lors de la manifestation régionale des Cheminots à Montpellier le 28 juin accompagnés d'Agnès Saurat.

### **Solidarité !**

Un cheminot de Nîmes est l'objet d'une discrimination dans le cadre de l'activité syndicale. Une pétition est en ligne pour exiger l'abandon des poursuites à son égard pour respect du droit de grève ... C'est de plus un représentant des salariés...

<https://www.change.org/p/direction-maintenance-et-travaux-sud-est-p%C3%B4le-relations-sociales-stop-%C3%A0-la-r%C3%A9pression-syndicale>

Nicolas Cossange  
Conseiller Régional d'Occitanie

**Tel quel !**

" Usager quotidien du train, je suis resté bloqué pendant près de 3h en gare de Béziers ce matin comme des centaines de passagers. La raison ? Un train privé de fret a connu une avarie qui paralyse intégralement le trafic entre Narbonne et Montpellier. Au lendemain du vote du parlement de la réforme ferroviaire, incluant l'ouverture à la concurrence des trains de voyageurs, c'est une réelle piqure de rappel !

Les compagnies privées, aujourd'hui de fret et demain de voyageurs, utilisent les infrastructures (rails, gares) construites, financées et entretenues par l'argent public. Quand ils rencontrent des avaries, c'est l'ensemble du trafic qui est impacté !

Avec les cheminots en lutte et les usagers, les communistes continuerons leur combat pour un véritable service public du rail, contre la concurrence et la privatisation qui répondent à une lubie idéologique et en aucun cas au besoin des populations en terme de mobilité, d'aménagement et d'équilibre des territoires et d'écologie "

Montpellier le 15 juin 2018

## Présentation du Rapport 12 en Assemblée Plénière du 22 Juin 2018

La Région est propriétaire de 3 sites ferroviaires : les voies ferrées des ports de Sète, Port la Nouvelle et celles de la ligne Colombiers/Maureilhan.

Depuis leur transfert à la Région et à titre transitoire, les opérateurs jusqu'alors en charge de l'exploitation et de la maintenance de ces 3 sites ferroviaires sont restés en place pour assurer la continuité de service. A compter du 1er Juillet 2018, un nouvel opérateur (groupement des entreprises Sferis, RDT13, ETF et SNCF Réseau avec SFERIS comme mandataire), désigné au terme d'un appel d'offre, prendra la suite des opérateurs actuels (dont notamment SNCF Réseau pour les 2 sites portuaires). Ce changement d'opérateur impose une mise à jour et une mise en conformité réglementaire des documents régissant l'exploitation et la sécurité des 3 sites ferroviaires régionaux.

L'objet de ce rapport est ainsi de présenter à l'approbation de l'assemblée régionale les 3 documents obligatoires pour chacun des 3 sites ferroviaires. Ces 3 documents sont :

Le document de référence du réseau qui détaille toutes les règles administratives que doivent respecter les entreprises ferroviaires pour utiliser les voies ferrées.

Le règlement de sécurité de l'exploitation qui détaille toutes les procédures de sécurité lié au domaine ferroviaire.

La consigne locale d'exploitation qui présente un mode d'emploi opérationnel d'usage des installations à l'attention des entreprises ferroviaires.

Ces documents sécurisent la

Région en sa qualité de propriétaire des voies ferrées et professionnalise la gestion des infrastructures ferroviaires au bénéfice de l'activité économique régionale.

Ces lignes concrétisent la volonté régionale de développer très sensiblement le fer routage.

A ce titre, permettez-moi un éclairage sur les réalisations sur le Port de Sète. En 2 ans, dans le prolongement de la ligne maritime Sète Izmir, la gestion des remorques débarquées a beaucoup évolué.

En 2016, 35 sur les 150 hebdomadaires étaient acheminées par train. Depuis Mars 2018 une seconde escale hebdomadaire est mise en place. L'allongement des trains et l'augmentation du nombre des trains permet d'atteindre un ration de 50 % par le train, nous dépasserons rapidement le transfert de plus de 13 000 remorques sur les 25 000 débarquées. Cela vient s'ajouter aux trajets ferroviaires les classiques de trains complets vrac sur le vin, le charbon, les céréales.

**C'est bien la mise en œuvre d'un des chantiers EGRI, au-delà des déclarations, l'intermodalité nous y croyons, nous la faisons.**



**JEAN-LUC GIBELIN**

Vice-Président aux Mobilités et  
Infrastructures de Transports



Exploitation et sécurité du  
réseau ferré portuaire régional



Adopté

**Chantier 9 des EGRIM**

**Soutien au développement  
du fret ferroviaire**

## Intervention et question orale de Mylène Vésentini

Mon intervention porte sur le rapport 12 de notre Assemblée plénière.

Dans le cadre du Chantier 9 des Etats Généraux du Rail qui concerne plus particulièrement la relance du fret ferroviaire, la Région Occitanie a clairement affiché une volonté de favoriser le ferroutage, afin de mieux répondre aux exigences de Région à Energie Positive ainsi qu'à celles du développement des entreprises.

Moins de camions sur les routes, une maintenance et un entretien des infrastructures ferroviaires portuaires, tout ceci dans une perspective d'amélioration des performances du ferroutage régional, nous pouvons nous en réjouir.

Ainsi au moment où notre région devient propriétaire des voies ferrées du port de Sète-Frontignan, de celles du port de Port-la Nouvelle et enfin en 2017 de la ligne Colombiers – Maureilhan, décision a été prise de confier le marché d'exploitation et de sécurité de ce réseau à un groupement d'opérateurs.

Je tenais à souligner que cette volonté politique courageuse de notre majorité régionale ne justifie en rien le désengagement de l'entreprise SNCF dans sans mission d'exploitation du réseau ferré, qui, nous le savons tous, signifie le désengagement de l'Etat.

Pour mémoire je rappelle ici que la libéralisation du secteur du transport fret démarre dès 1991 avec l'obligation faite par la commission européenne de séparation entre la gestion des infrastructures et l'exploitation. En France, cela conduit à la création de Réseau ferré de France, devenu SNCF Réseau en 2015 pour la gestion des infrastructures. C'est un premier dans l'entreprise de casse qu'entend parachever aujourd'hui le pouvoir. Le second paquet, entre 1998 et 2001 ouvre les services de fret internationaux aux entreprises ferroviaires européennes sur le réseau transeuropéen de fret ferroviaire dès 2003, puis sur tout le réseau, au plus tard le 15 mars 2008.

Les conséquences sont qu'en vingt ans, le volume de fret transporté par le rail s'effondre, de 26 % à 12 % tandis que la route est passée de 58 % à 80 % du volume Fret transporté.

Madame la Présidente,

Notre Région s'est engagée en faveur de l'éducation et de la jeunesse. D'ici l'horizon 2020, c'est 10 lycées qui verront le jour, dans mon département, Castelnaudary et Lézignan accueillent aujourd'hui plus de 3000 élèves qui ont bien la volonté d'apprendre, de se former. Dans le même prolongement nous avons mis en place un dispositif pour permettre à tous les étudiants.es d'avoir un ordinateur pour réduire à la fois la fracture numérique et permettre l'accès au savoir, quel que soit l'établissement fréquenté et les ressources des familles. Nous avons d'ailleurs décidé que cela s'appliquerait aussi aux apprenti.e.s et aux élèves des Écoles régionale de la 2e chance. J'étais hier avec d'autre à la consultation citoyenne sur l'alimentation à Narbonne. Là aussi nous avons échangé sur la qualité de la nourriture dans les cantines des lycées et sur la nécessité d'améliorer encore les repas servis.

Le gouvernement Macron a présenté une réforme du Bac, et de l'apprentissage qui a entraîné contestations et manifestations chez les lycéen.nes et les enseignant.es et certains politiques. Avec ces réformes, Macron met en conformité le système éducatif avec le monde du salariat organisé par la loi travail et plus globalement le modèle de société libérale qu'il veut imposer. On y retrouve les axes majeurs de cette reconfiguration globale : sélection, individualisation, mise en concurrence, mise à mal de notre service public de la formation accessible à tous. Le tout favorisant l'introduction de nouveaux marchés privés dans le domaine de la formation, enseigner pour faire progresser, et non pour enfermer chacun dans ce qu'il est ; construire la réussite de toutes et tous, et non trier en fonction de compétences acquises avant et ailleurs, permettre à tous les jeunes dans nos territoires ruraux de trouver des CFA c'est bien la volonté de notre majorité.

Ma question est la suivante, dans ce conteste, notre région va –t-elle pouvoir continuer à porter un projet ambitieux et égalitaire pour l'éducation.



## Suite du focus « liO » de la lettre de mai, ici le volet énergies

A travers le développement du service Public Régional des Transports, et pour intégrer de façon la plus efficace possible à la politique des transports l'objectif de devenir Première Région à Energie Positive en 2050, l'Occitanie se mobilise. L'évolution des modes de déplacements alternatifs encourage depuis le début de l'année les expérimentations des transporteurs routiers pour la mise en circulation de nouveaux autocars à faible émission de gaz à effet de serre, polluants atmosphériques et particules.

Depuis ce 8 juin, la ligne 101 du réseau régional liO entre Lunel et Castelnau le Lez teste dans l'Hérault un autocar au GNV et un véhicule au bioéthanol circule entre Nîmes et Vauvert dans le Gard.

Dans le cadre de sa délégation de Vice-Président aux Mobilités et Infrastructures de Transports, et faisant suite à l'installation du Réseau régional liO, Jean-Luc Gibelin intervenait le 8 juin à l'occasion du lancement de deux expérimentations pour le déploiement de véhicules propres.

Pour rappel, et ce dès septembre 2016, Jean-Luc Gibelin recevait plusieurs porteurs de projets (Seven, Ecogaz, Gazup) et apportait un soutien particulier aux projets d'implantations de stations GNV/bio GNV en capacité d'avitaillement notamment certaines liaisons effectuées par les services régionaux des transports. Deux ans plus tard, plusieurs tests ont été réalisés, dans les Pyrénées Orientales, dans le nord du Gard, à Toulouse. Journée importante donc pour la question des nouveaux carburants et de l'équipement

de véhicules propres, initiatives significatives en faveur d'une co-construction d'un demain durable. L'objectif fixé par la Présidente Carole Delga de diminuer de manière significative les rejets liés au transport correspondant à une baisse de 59%, tous les efforts seront les bienvenus.

Ces expérimentations démontrent ce foisonnement dans notre Région, et cette recherche de solutions multiples en fonction des territoires, sans privilégier une énergie unique. Au terme de ces deux semaines d'expérimentations, le Vice-Président souhaite en réponse aux besoins de celles et ceux qui utilisent ces différents modes de transport, que les résultats engagent à poursuivre, et à poursuivre très vite. Donc une perspective de mise en œuvre rapide, aux antipodes d'une manœuvre de communication !

Saluant les entreprises qui ont accepté de se lancer dans ces aventures, humaines et collectives, Jean-Luc Gibelin a réaffirmé sa disponibilité pour renouveler et élargir les tests sur différents types de circuits et différents types de véhicules, afin d'atteindre une dimension novatrice au plan national, puisque la diversité de la Région rend possible cette stature.

Lors de la conférence de presse qui s'est donc tenue à l'Hôtel de Région de Montpellier ce 8 juin, Jean-Luc Gibelin, aux côtés d'Hussein Bourgi, Président d'Hérault Transports, a rappelé que les choix politiques de l'exécutif régional trouvent leur concrétisation à travers des décisions notables, comme cela a été le cas avec l'intégration de cette dimension énergétique dans la convention TER.

C'est le cas avec la mise en place du réseau liO, parce que la volonté d'articuler les différents modes de transports c'est aussi celle de rechercher des modes qui permettent d'être attentifs à la dimension énergétique.

Egalement attentif au besoin de retours - terrain fournis par les utilisateurs, le Vice-Président a notamment souhaité que la question soulevée par Madame Pautard (du projet Seven) à propos du protocole mis en place pour ces expérimentations soit prise en compte. Sont prévus par le constructeur et le transporteur des protocoles d'expérimentations techniques, le premier objectif étant de mesurer les impacts en termes de consommation, accompagnés de critères précis. Repris et enrichis au fur et à mesure des tests, ces protocoles procèdent d'une approche cumulative, permettant ainsi de capitaliser dans des contextes différents, en fonction de la topographie, de la climatologie. Certains éléments pourront être mis à disposition, comme cela s'est passé à Lyon, où les mesures réalisées avec l'ADEME portaient sur différentes batteries d'émission et de consommation.

En ce qui concerne le ressenti, d'une part des conducteurs, mais aussi des passagers, il s'agira de récolter les impacts- perception concernant par exemple la disparition du bruit pour les véhicules GNV. Des questionnaires passagers pour le ressenti-usagers seront à disposition dans l'autocar GNV de la ligne 101, sous forme digitale.

Au-delà des expériences de véhicules autobus qui circulent au gaz dans nos villes et métropoles (la totalité des 126 bus

de la TAM au GNV depuis 2000 et 2/3 des agglomérations de plus de 200 000 habitants possédant une flotte au GNV), c'est une première sur des autocars ! En effet les impératifs techniques comme l'existence de soutes (qui n'apparaissent pas en autobus) ont légèrement retardée le développement des véhicules. Mais plusieurs constructeurs proposent déjà des solutions, et avec l'accélération des régions et celle d'Occitanie à se diriger vers les énergies propres, de plus en plus de possibilités existent pour que les exploitants aient le choix de leur matériel.

Il faut également insister sur l'aspect des conditions de travail des salarié-e-s des entreprises de transport : en effet les personnels des ateliers perçoivent une amélioration notoire des conditions d'exploitation, appréciant d'évoluer dans un environnement propre et non pollué.

Pour terminer son intervention, JL Gibelin a réagi à l'évocation du bio GNV : « Bien sûr nous souhaitons qu'il y ait des expérimentations avec des nouveaux carburants. Mais s'ils possèdent une empreinte carbone importante, voire équivalente à un carburant fossile, il nous semble qu'il manquera une partie du chemin. Nous avons eu l'occasion, et la Présidente Carole Delga l'a rappelé lors de la conférence de presse d'installation du réseau liO, de présenter la perspective de rouler au bio GNV, et donc au bio GNV Occitanie. Du GNV produit à partir de la méthanisation, à partir de déchets organiques de la Région, et je précise que nous serons attentifs à ce qu'il n'y ait pas un effet d'aubaine avec la création de production qui seraient réalisées uniquement à destination de carburants ».

Lors de sa visite quelques heures plus tard au dépôt des transporteurs de l'actuel réseau Edgar, Jean –Luc Gibelin, aux côtés de Jean Denat, a insisté sur le caractère innovant de la démarche gardoise, qui s'appuie sur l'économie circulaire et les objectifs du projet Région à Energie Positive.

JLG : « C'est un défi très ambitieux que nous nous sommes fixés collectivement sous l'impulsion de notre Présidente, et nous essayons dans chacune de nos décisions de concrétiser cette démarche vis-à-vis de REPOS. Ce que nous faisons ici à Vauvert est un élément essentiel dans cette démarche, pouvoir envisager d'avoir des transports propres, une capacité à réussir la transition écologique et énergétique. Les lignes intermodales ont pour objectifs de mieux répondre en termes de transport mais aussi d'être dans le concret. En plus de faire profiter l'économie locale, on fait diminuer les émissions de CO2, mais aussi de particules, car avec ce type de carburant, il n'y en a pas ».

Souhaitant se rendre sur le site où est fabriqué le carburant bio –éthanol qui alimente la ligne régionale test Nîmes Vauvert, le Vice-Président a rappelé l'importance de travailler ensemble à partir de projets portés par les territoires. Il a tenu à féliciter la démarche exemplaire qui se profile entre l'Union des Distilleries de la Méditerranée et les transporteurs du Gard.

C'est donc dans l'atelier de la distillerie de Vauvert, où le marc de raisin, collecté, sert à fabriquer l'ED95 que s'est terminée cette journée du 8 juin, porteuse d'un message clair : solliciter progressivement à travers son réseau liO, la mise en circulation de véhicules régionaux identifiés écologiques, dans une perspective de mix énergétique clairement identifié selon les spécificités des territoires.

Agnès Saurat

## Agenda

**Assemblée Plénière : 15 & 16 novembre**

**Commission Permanente : 20 juillet ; 12 octobre**

**Commissions Sectorielles : 5 & 6 juillet ; 27 & 28 septembre**

**Exécutif : 9 juillet ;**

Pour suivre l'actualité du groupe *Nouveau Monde*,  
visitez régulièrement les sites :

<http://nouveaumondeencommun.fr/>

<https://fr-fr.facebook.com/nouveaumonde.encommun/>

### La Lettre des élu-e-s communistes et apparenté-e-s du groupe Nouveau Monde

En commun : les élu-e-s écologistes, communistes, occitanistes, catalanistes et ctoyens.nes

Directeur de publication : Jean-Luc Gibelin.

**Lettre mensuelle des  
conseillers régionaux du groupe  
Nouveau Monde, membres de l'ANECR**

Comité de rédaction : les élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du  
groupe NM, Agnès Saurat et Julien Sueres

Conception, réalisation et graphisme : René Granmont.

Crédit photos : Emilie Cabello et les pages Facebook.



## Accompagner l'amélioration de l'offre en logements pour réduire les inégalités sociales

Le logement occupe une place importante dans le projet territorial de la région Occitanie. Combinée à d'autres leviers, la politique logement de la majorité régionale contribue à la prolongation ou l'infléchissement des tendances démographiques.

### Rappelons que :

L'offre en logements pour les ménages à revenus modestes est inférieure à la moyenne nationale (10.7% contre 17% au niveau national),

36 des 161 communes de la région soumises à la loi SRU sont en carence de logement social.

Enfin, 70 à 80% de la population régionale est éligible à un logement social, 127 700 ménages étaient en attente fin 2015.

Face à cela, la région s'est dotée de plusieurs dispositifs. Elle est entrée notamment en partenariat avec diverses organisations avec pour but de soutenir l'accès au logement des populations les plus précaires, mais aussi des jeunes et des étudiants.

En termes d'investissement, la région a mis en place plusieurs programmes :

**Dispositif logement étudiants/apprentis**, pour soutenir la création de logements étudiants

**Aide au logement social** : en direction des bailleurs sociaux et associations du logement, afin de contribuer au financement de création/réhabilitation de logements sociaux, et développer une offre accessible sur l'ensemble du territoire.

**Logement locatif communal** : pour soutenir les communes de la région dans leurs opérations d'amélioration et de rénovation de logements communaux à vocation sociale.

### Des choix budgétaires forts

Pour le logement social, avec un total de 12M d'euros prévus au budget 2018

Pour le logement des étudiants et des jeunes, avec 4,1M d'euros pour l'académie de Montpellier et 6M d'euros pour l'académie de Toulouse

Pour l'accompagnement de résidences pour les jeunes travailleurs, avec 3M d'euros prévus à cet effet

Pour le soutien aux acteurs régionaux de l'habitat, avec une enveloppe de 95 000 euros  
L'ensemble des dispositifs régionaux concernant le logement sont accessible directement sur [laregion.fr](http://laregion.fr)

Julien Sueres